

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 503

34 – HÉRAULT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER

Ventes et cessions

483 974 762 RCS Montpellier.

ST THOMAS.

Forme : Société civile.

Capital : 200200.00 EUR.

Adresse : 65, Rue Rosa Luxembourg, 34070 Montpellier.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : La société absorbante : SARL LIPHIE, Société à responsabilité Limitée, au capital de 1 082 070 euros, 65 rue Rosa Luxembourg, 34070 MONTPELLIER, immatriculée au RCS de MONTPELLIER 534 739 586 et la société absorbée : SCI ST THOMAS, Société Civile Immobilière, au capital de 200 200 euros, 65 rue Rosa Luxembourg, 34070 MONTPELLIER, immatriculée du RCS de MONTPELLIER 483 974 762. Opération : Aux termes de l'AGE du 29/06/2022, les associés de la SARL LIPHIE, après avoir pris connaissance du projet de fusion-absorption simplifiée de la société ST THOMAS approuvent le traité de fusion-absorption simplifiée du 29/06/2022 de la SARL LIPHIE, enregistré au SPFE de MONTPELLIER, le 27/07/2022, Dossier 2022 00041417, référence 3404P02 2022 A 04730, l'actif apporté : 642 152 euros, le passif transmis : 801 616 euros, soit un actif net transmis : -197 764 euros. Rapport d'échange des droits sociaux : Absence de rapport d'échange. Rémunération de la fusion : aucune rémunération. Date du projet de traité : 29/06/2022. Date d'effet de la fusion : 01/01/2022. Date et lieu de dépôt du traité de fusion : Tribunal de Commerce de MONTPELLIER pour la société absorbante le 02/08/2022 et le 02/08/2022..